

# **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## **SEANCE DU 18 JUIN 2025**

### **PROCÈS VERBAL**

Transmis aux Administrateurs le :	22 septembre 2025
Approuvé en Conseil d'administration le :	

# PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2025

**La séance est ouverte à 10h**

**Elle est présidée par Mme Chantal DURAND, 2<sup>e</sup> adjointe au Maire – Vice-présidente du CCAS,  
en salle de réunion de la Maison des Solidarités et de l'Emploi**

ASSISTE DE :

NOM	PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS
M. Olivier DOSNE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<b>Mme DURAND</b>	<input type="checkbox"/>
Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Stéphanie BRANCO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Sandrine PARIS-PESCAROU	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Tony RENUCCI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Michel RIOUSSET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Catherine VIEILLEFOSSE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Marie-France BRUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Frédéric WEHRUNG	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
M. Gilles BRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Mme Bernadette PHILIPPOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

Nombre de membres composant le Conseil d'administration	13
Nombre de membres en exercice	13
Nombre de membres présents à la séance	12
Nombre de membres excusés représentés	00
Nombre de membres absents non représentés	01

\* \*  
\*

## ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 avril 2025
- 3) Compte rendu des décisions prises et des avenants pris au titre de l'article R 123-21 du CASF
- 4) Budget principal du CCAS – approbation du compte de gestion 2024
- 5) Budget principal du CCAS – approbation du compte administratif 2024
- 6) Budget annexe des résidences autonomie – approbation du compte de gestion 2024
- 7) Budget annexe des résidences autonomie – approbation de l'ERRD 2024
- 8) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché public relative au nettoyage et à l'entretien des bâtiments communaux et du CCAS
- 9) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de travaux de serrurerie et de menuiserie extérieure dans les bâtiments
- 10) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de restauration collective de la ville et du CCAS et au portage des repas à domicile
- 11) Rapport d'Activité 2025 du CCAS
- 12) Questions diverses

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2025

### 1. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Madame Catherine VIEILLEFOSSE est désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

1	<b>DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, désigne à l'unanimité Madame Catherine VIEILLEFOSSE comme secrétaire de séance.	

\* \* \*

### 2. APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 9 AVRIL 2025

Mme Chantal DURAND demande s'il y a des remarques concernant ce compte-rendu.  
M. Gilles BRUN, absent lors de la séance, souhaite s'abstenir.

2	<b>APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 AVRIL 2025</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, approuve le procès-verbal de la séance du CCAS du 9 avril 2025.	

\* \* \*

### 3. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES ET DES AVENANTS PRIS AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF

Mme Chantal DURAND présente les différentes aides attribuées par la Commission permanente sur la période allant du 4 avril au 7 mai 2025 et remarque que 5 d'entre elles sur 12 ont été attribuées à des retraités.

Mme Benny PHILIPPOT se réjouit que les aides apportées aient été d'un montant important, fonction de l'importance et de l'urgence de la demande pour l'usager. Elle tient à souligner que les dossiers de demandes sont étudiés de façon approfondie et elle remercie les travailleurs sociaux du CCAS qui sont présents à la Commission permanente pour leur analyse préalable des dossiers et leurs conseils.

Mme Chantal DURAND la remercie à son tour pour le temps qu'elle consacre aux travaux de la Commission permanente.

3	<b>COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES ET DES AVENANTS PRIS AU TITRE DE L'ARTICLE R 123-21 DU CASF</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, prend acte l'unanimité des décisions prises et des avenants pris au titre de l'article R 123-21 du CASF.	

\* \* \*

### 4. BUDGET PRINCIPAL DU CCAS - APPROBATION DU COMPTE DES GESTION 2024

Mme Chantal DURAND explique le mécanisme de l'établissement du Compte administratif par le comptable public et demande s'il y a des questions.

**BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE—  
ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion 2024 du CCAS.

\* \* \*

**5. BUDGET PRINCIPAL DU CCAS : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°6 et demande s'il y a des questions. Mme Benny PHILIPPOT remarque que la ligne correspondant aux colis d'été et d'hiver a augmenté de plus de 6%. Le résultat de cette augmentation se traduit dans la qualité des colis et elle s'en félicite.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE demande pourquoi le montant des frais de nettoyage a autant diminué depuis 2023. Mme Odile SEGURET répond que leur montant n'a pas changé et qu'il s'agit ici de charges qui n'ont pas été rattachées en fin d'année à l'exercice 2024. On les retrouvera dans le compte administratif 2025.

Elle souhaite également savoir pourquoi le poste Animations seniors est en forte baisse. Mme Odile SEGURET répond que cette diminution est liée à une facture bien moins élevée du déjeuner de fin d'année entre la Ferme de la petite Loge (2024) et le Chalet du Lac (2023).

Les membres du Conseil d'administration remercient le CCAS pour l'organisation de la sortie d'été à Fontainebleau, qui était très réussie, avec un très bon déjeuner. M. Michel RIOUSSET souligne que le menu comprenait en outre un apéritif et un café et que la sortie était gratuite pour les seniors.

Mme Benny PHILIPPOT ajoute que le flyer réalisé par le Conseil des seniors et notamment par Mme Chantal COLIN a été très apprécié. Mme Catherine VIEILLEFOSSE regrette les embouteillages qui ont retardé l'arrivée des cars à Fontainebleau le 1<sup>er</sup> jour de sortie.

Mme Chantal DURAND fait appel aux membres du conseil d'administration pour proposer à l'équipe du CCAS des idées pour la sortie d'été 2026.

Mme Benny PHILIPPOT demande quel est le rôle de l'association Terre'Anoé. Mme Chantal DURAND répond que c'est l'association en charge de la gestion de l'épicerie solidaire.

M. Gilles BRUN souhaite savoir pourquoi les aides et secours ont été réduits de moitié. Mme Odile SEGURET répond qu'un partenariat avec la CAF pour la distribution d'une aide de Noël n'a pas pu se faire au dernier moment. Cette aide, qui s'adressait aux familles, s'était élevée à 45 K€ en 2023.

M. Tony RENUCCI regrette que le CCAS n'ai pas distribué davantage d'aides en 2024. L'argent avait été budgété, il fallait le dépenser. Mme Chantal DURAND approuve ce point de vue et dit que le CCAS fera tout son possible en 2025 pour distribuer les montants d'aide budgétés.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2025

Mme Chantal DURAND se félicite de l'aide de 45 K€ apportée par le département du Val-de-Marne au CCAS.

5	<b>BUDGET PRINCIPAL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte administratif 2024 du CCAS.	

\* \*  
\*

### **6. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°6 et demande s'il y a des questions.

6	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE – ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte de gestion 2024 du budget annexe des Résidences autonomie.	

\* \*  
\*

### **7. BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE - APPROBATION DE L'ÉTAT REALISE DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2024**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°7 et demande s'il y a des questions.

Elle explique que le poste « petites réparations » est en diminution en raison de la baisse du nombre de résidents.

Elle note qu'il convient de corriger l'année de report des excédents d'amortissement. Il s'agit de l'exercice 2024 et pas 2023.

7	<b>BUDGET ANNEXE DES RÉSIDENCES AUTONOMIE - APPROBATION DE L'ÉTAT REALISE DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2024</b>
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'état réalisé des recettes et des dépenses 2024 du budget annexe des Résidences autonomie.	

\* \*  
\*

### **8. APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE À LA PASSATION DU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DU CCAS**

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 18 JUIN 2025

Mme Chantal DURAND présente les grandes lignes de la convention qui régit ce marché et demande s'il y a des questions.

8	<b>APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE À LA PASSATION DU MARCHÉ DE NETTOYAGE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX ET DU CCAS</b>
---	--

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de nettoyage et entretien des bâtiments communaux et du CCAS.

\* \* \*

### **9. APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE SERRURERIE ET DE MENUISERIE EXTERIEURE DANS LES BATIMENTS**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°9 et demande s'il y a des questions. Elle se réjouit de ces conventions passées pour le compte du CCAS et de la Ville, qui génèrent des économies d'échelle.

9	<b>APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE DE TRAVAUX DE SERRURERIE ET DE MENUISERIE EXTERIEURE DANS LES BATIMENTS</b>
---	---

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de travaux de serrurerie et de menuiserie extérieur dans les bâtiments.

\* \* \*

### **10. APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE DE RESTAURATION COLLECTIVE DE LA VILLE ET DU CCAS ET AU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE**

Mme Chantal DURAND donne lecture du point n°10 et demande s'il y a des questions.

10	<b>APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE DE RESTAURATION COLLECTIVE DE LA VILLE ET DU CCAS ET AU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE</b>
----	--

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché de restauration collective de la Ville et du CCAS et au portage de repas à domicile.

\* \* \*

## 11. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIAL

Mme Chantal DURAND présente les grandes lignes du rapport d'activité 2024 du CCAS.

M. Tony RENUCCI relève que le projet de la résidence seniors de la rue Vel-Durand est annoncé pour 2025, après l'avoir été pour 2024. Mme Chantal DURAND répond qu'il s'agit d'un projet qui rassemble un grand nombre de partenaires, ce qui explique le retard pris. Une fois le projet validé, le démarrage de l'opération sera rapide car le financement est trouvé (boni de liquidation de l'OPH).

Mme Catherine VIEILLEFOSSE souhaite connaitre le nombre de seniors actuellement accueillis dans les 3 résidences autonomie de la commune. Mme Odile SEGURET répond qu'il y a actuellement 55 résidents. Elle souhaite également savoir s'il y a encore des admissions. Mme Chantal DURAND répond par la négative car les appartements sont en mauvais état.

M. Michel RIOUSSET demande que son nom soit corrigé dans la présentation des membres du Conseil d'administration du CCAS.

Mme Catherine VIEILLEFOSSE remarque que l'équipe du CCAS a accueilli près de 1000 personnes supplémentaires par rapport à 2023. Elle remarque toutefois que le nombre de tickets services distribués a subi une baisse. Mme Odile SEGURET répond que l'EDS comptant moins de travailleurs sociaux en raison de problèmes de recrutement, le CCAS a été moins sollicité. En outre, il a lui-même connu de périodes de tension en matière d'effectifs.

Mme Chantal DURAND remercie l'équipe dirigée par Odile SEGURET et Corinne THEAUD, qui très structurée et très professionnelle.

M. Gilles BRUN et l'ensemble des membres du Conseil d'administration remercie le CCAS pour ce document très complet et très bien fait.

11	<b>PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU CCAS</b>
<b>LE CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> , prend acte de la présentation du rapport d'activité 2024 du CCAS.	

\* \* \*

Madame Chantal DURAND annonce le départ en retraite de Mme Odile SEGURET et la remercie pour tout le travail accompli au cours des 10 dernières années. Mme Odile SEGURET remercie les membres du Conseil d'administration pour leur travail et leur investissement au service des Joinvillais les plus précaires.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H15**

Le Secrétaire de Séance  
Mme Catherine VIEILLEFOSSE



Le Président du CCAS  
M. Olivier DOSNE



